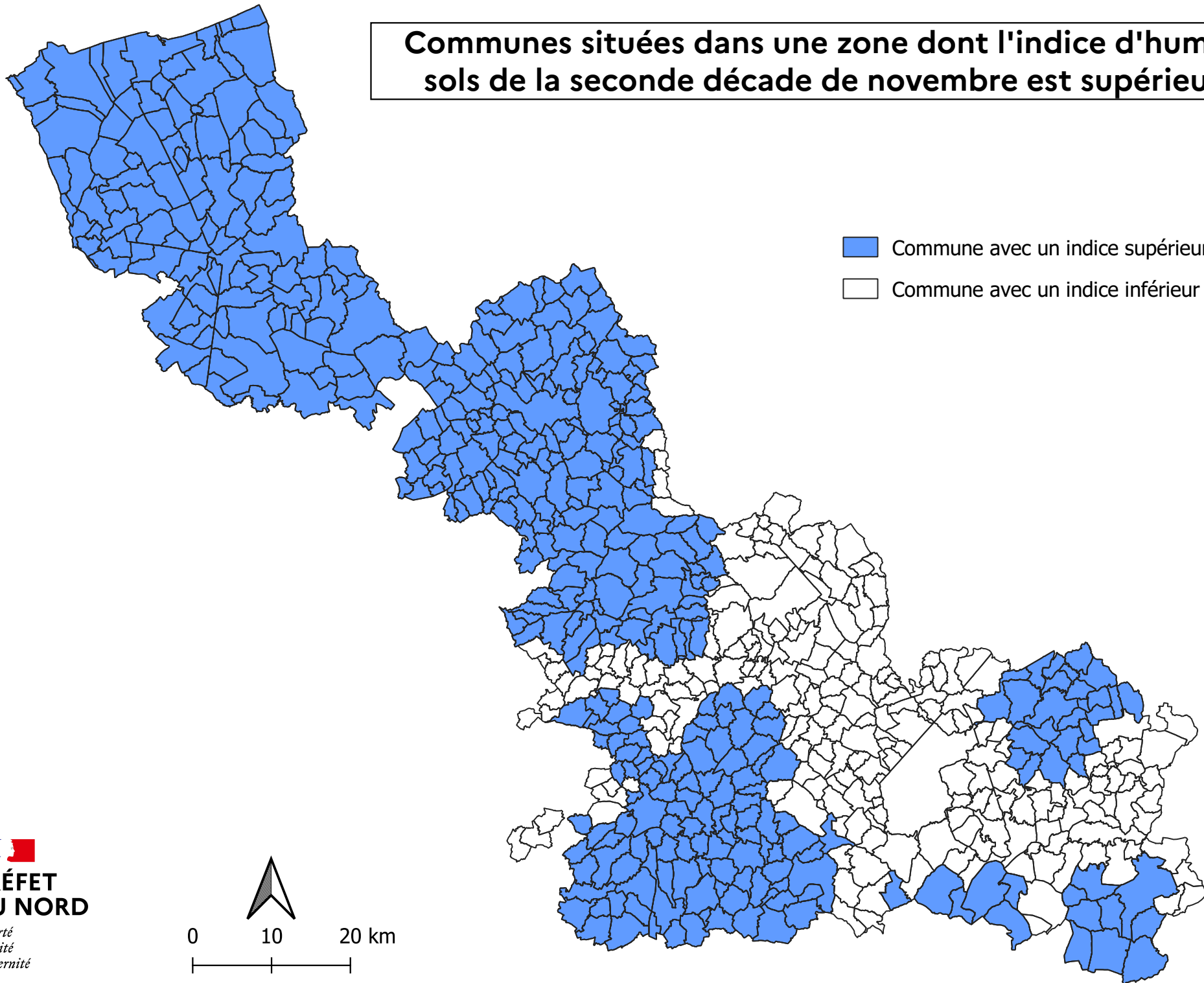


Communes situées dans une zone dont l'indice d'humidité des sols de la seconde décade de novembre est supérieur à 0,85



- Commune avec un indice supérieur à 0,85
- Commune avec un indice inférieur à 0,85